### ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

# POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1953

POUR OBTENIR

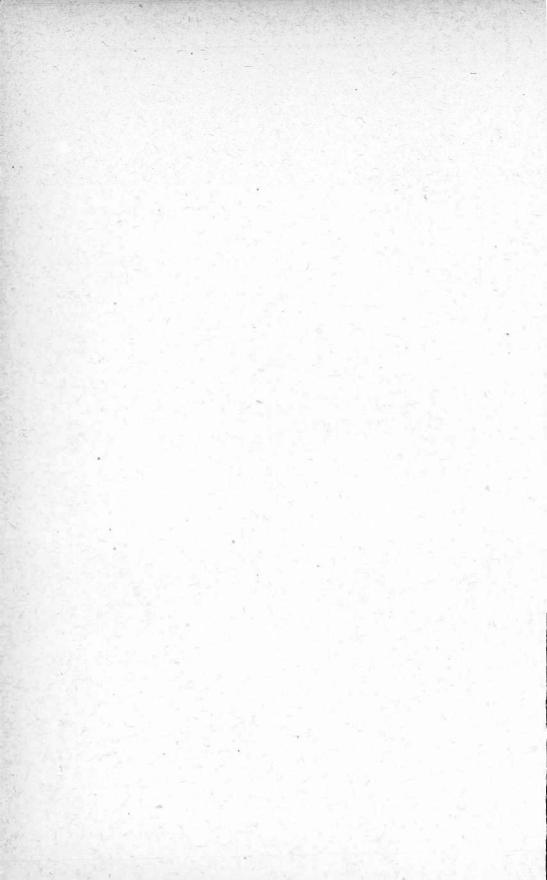
LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

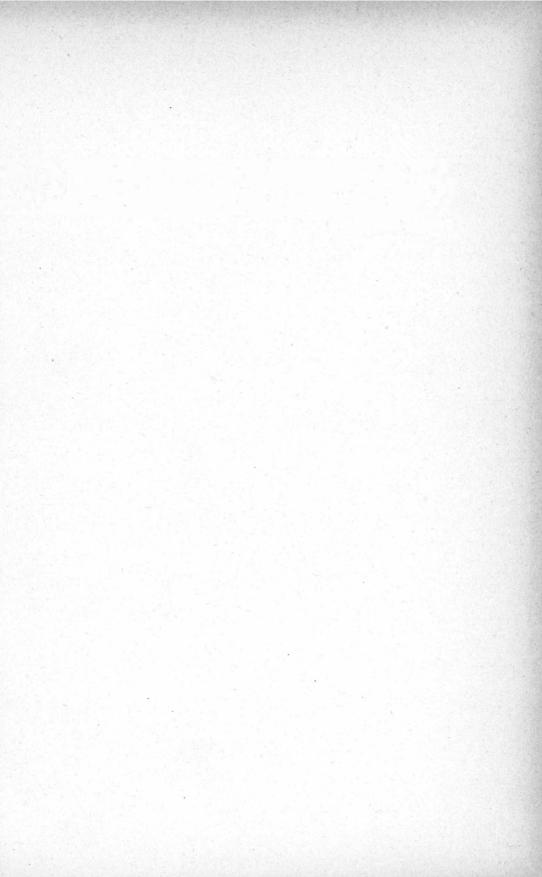
Ces thèses seront soutenues le lundi 23 mars 1953 et jours suivants

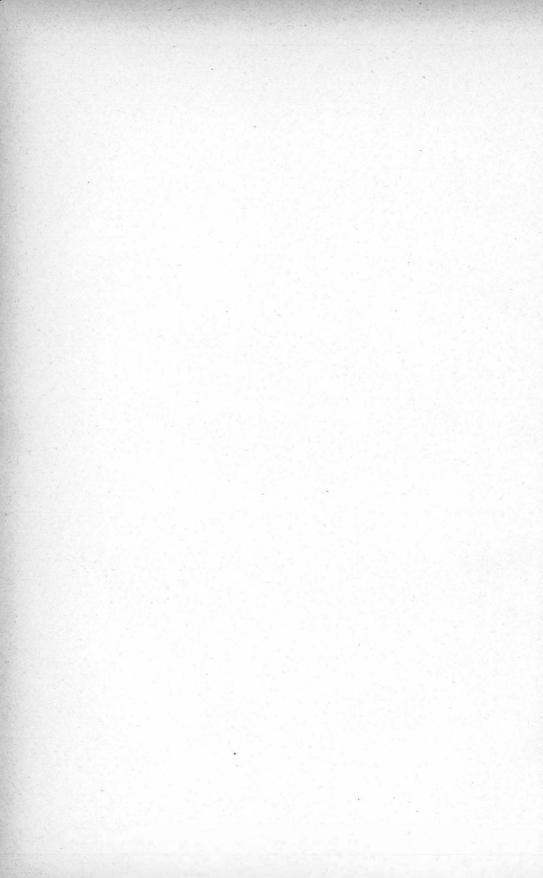


PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19

1953





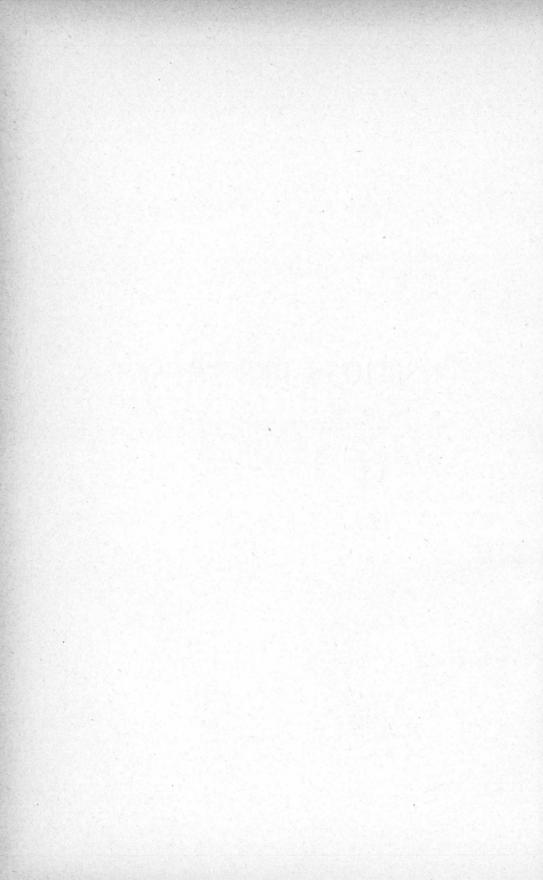


#### ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

## POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1953



#### ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

## POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

### ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1953

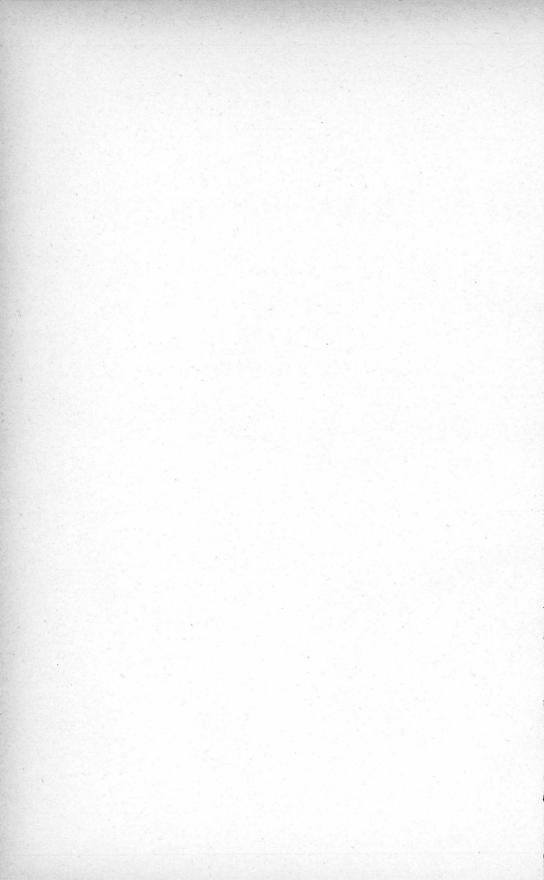
POUR OBTENIR

### LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues le lundi 23 mars 1953 et jours suivants



PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1953



Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Arrêté ministériel du 5 octobre 1932, art. 33.)

La date du dépôt des thèses est fixée au 20 décembre de l'année de l'examen ayant permis leur dépôt.

(Arrêté ministériel du 27 mai 1952.)

#### JURY DES EXAMENS DE L'ÉCOLE

Membres du Conseil de perfectionnement: MM. M. Roques, président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Ch. Samaran, vice-président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — P. Donzelot, directeur général de l'Enseignement supérieur. — Ch. Braibant, directeur des Archives de France. — J. Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur des Bibliothèques de France. — C. Brunel, directeur de l'École, professeur de Philologie romane. — P. Deschamps, Ch.-Edm. Perrin, R. Fawtier, délégués de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — L. Celier, inspecteur général des Archives. — A. Masson, inspecteur général des Bibliothèques. — P. Petot, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

Professeurs: MM. A. DE BOÜARD, professeur de Paléographie.

— M. Aubert, professeur d'Archéologie. — G. Tessier, professeur de Diplomatique. — Ch. Perrat, professeur d'Histoire des Institutions. — R. Bossuat, professeur de Sources de l'Histoire de France. — F. Joüon des Longrais, professeur d'Histoire du Droit. — P. Marot, professeur de Bibliographie et Archives de l'Histoire de France.

Membres adjoints pour l'examen des thèses de la présente année: MM. J. Babelon, conservateur du département des Médailles de la Bibliothèque nationale. — P. Fournier, archiviste en chef honoraire du département du Puy-de-Dôme. — P. Vignaux, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études.

Secrétaire : M. A. VERNET.

## MEMBRES DU JURY DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

#### Auteurs des thèses.

#### Examinateurs.

M <sup>Ile</sup> C. Bernard MM.	ROQUES et BOSSUAT.
M. L. Boyer	PETOT et Jouon des Longrais.
M <sup>11e</sup> MÉ. Carreau	FAWTIER et PERRAT.
M. J. Coural	BRAIBANT et AUBERT.
M <sup>me</sup> A. Denieul-Cormier	Brunel et Vernet.
M. X. Du Boisrouvray	Celier et de Boüard.
M. P. Gasnault	DE BOÜARD et TESSIER.
M. J. Gourhand	TESSIER et MAROT.
M. A. Labat	SAMARAN et BOSSUAT.
M <sup>11c</sup> J. de Lagarde	Roques et Vignaux.
M <sup>lle</sup> ÉTh. Lemaire	Cain et Masson.
M. B. Lemée	CELIER et MAROT.
MIIe M. Mabille	PERRIN et AUBERT.
M <sup>11e</sup> G. Malavialle	FOURNIER et PERRAT.
M <sup>me</sup> ML. Marchand-Thébault.	Petot et Jouon des Longrais.
M. JF. Maurel	DESCHAMPS et VERNET.
M <sup>me</sup> G. Nortier-Marchand	FAWTIER et MASSON.
M. C. Richebé	DESCHAMPS et BABELON.
M. I. Tewfik	SAMARAN et PERRIN.

16 janvier 1953

